

27.12.2012 - 10:58 Uhr

Caritas tire le bilan annuel / Le système de la formation ne développe pas tout son potentiel

Lucerne (ots) -

En Suisse, l'absence de formation représente le premier facteur de la pauvreté. En dépit des nombreuses réformes, l'accès à la formation n'est toujours pas garanti de manière équitable pour tous. L'origine sociale, ainsi que les ressources financières, restent des facteurs déterminants pour le niveau de formation: c'est le constat de Caritas Suisse dans son Almanach social 2013 au thème évocateur: «Quelle formation contre la pauvreté?».

Dans la politique de lutte contre la pauvreté, la formation et l'éducation jouent un rôle important, puisqu'en dehors de la famille, elles représentent les instances de socialisation les plus importantes. La formation est donc un facteur déterminant de la répartition des chances dans la vie des gens. Il s'agit d'employer au mieux ce potentiel d'égalité et de socialisation pour réduire les inégalités sociales.

Or, dans ce domaine, le système de formation suisse ne développe pas tout son potentiel. Bien que les investissements faits dans le domaine de la formation soient à peu près dans la moyenne des pays de l'OCDE (5,7 pour cent du produit national brut, la moyenne de l'OCDE étant de 5,9 pour cent), de grosses lacunes continuent de grever l'accès à la formation, particulièrement des personnes d'origine sociale modeste et de ressources financières limitées. En Suisse, le système de formation cimente les inégalités sociales.

Ces inégalités commencent déjà au moment de l'accès aux possibilités d'éducation de la petite enfance et de l'encouragement scolaire, et plus tard, elles se répètent dans le domaine des formations continues proposées aux personnes en âge d'exercer une activité professionnelle. Les enfants de familles défavorisées sont moins bien préparés à entrer dans le système scolaire, ils sont moins encouragés, et plus nombreux que la moyenne à se retrouver dans des classes spéciales. A contrario, le nombre d'enfants provenant d'un milieu social privilégié et suivant une formation tertiaire est bien au-dessus de la moyenne. Enfin, les offres de formations continues profitent essentiellement à des personnes déjà bien qualifiées - alors qu'on n'encourage pas assez les personnes peu ou pas qualifiées à suivre de formations continues.

Dans ce contexte, il est important d'investir encore dans le domaine de la formation. En effet, une personne qui suit et termine une formation voit s'ouvrir beaucoup plus de possibilités d'entrer activement sur le marché du travail et elle multiplie ses chances d'obtenir des avantages salariaux.

Le rapport annuel que fait l'Almanach social 2013 de Caritas sur l'évolution économique et sociale de la Suisse montre aussi que la Suisse peut et doit investir dans son système d'éducation et de formation. Mais pour ce faire, il faut qu'un changement de cap intervienne dans le domaine de la politique fiscale. En effet, la politique fiscale actuelle privilégie les personnes riches et les entreprises au lieu de contribuer à la péréquation sociale. Entre 1990 et 2006, l'imposition des entreprises est passée de 19,3 pour cent à 7,1 pour cent. Des montants s'élevant à des dizaines de milliards de francs ne sont pas entrés dans les caisses de l'État. L'imposition de la richesse privée a également baissé ces dernières années.

Pourtant, une politique fiscale équitable est non seulement nécessaire, mais possible. Et il s'agit d'investir les recettes dans la prévention de la pauvreté et dans les services et prestations sociales, comme, par exemple, la formation.

Vous trouverez des photographies sur le thème de la pauvreté sur le site: www.caritas.ch/photos

Almanach social 2013

L'almanach annuel de Caritas sur la situation sociale en Suisse «Bildung gegen Armut» (Quelle formation contre la pauvreté?) peut être commandé à l'adresse suivante: info@caritas.ch ou par téléphone au numéro 041/419'22'71. Il n'est disponible qu'en allemand.

Contact pour de plus amples informations ou interviews:

Marianne Hochuli
Responsable du Secteur Études auprès de Caritas Suisse
Tél.: +41/41/419'23'20

Katja Remane
Responsable de la communication pour la Suisse romande
Tél.: +41/41/419'23'36
E-Mail: kremane@caritas.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000088/100730573> abgerufen werden.